

PROCÈS-VERBAL - COMITÉ SYNDICAL DU SEAT

MERCREDI 12 AVRIL 2023

Titulaires présents

Jean-Pierre BUCHE
Pascal BRUHAT
Jean DELAUGERRE
Gilles PETEL
Jean-Louis DAVENNE

Suppléants présents

Pierre DUPECHER
Catherine PHAM

Excusés

Fanny BLANC
Antoine DESFORGES
Grégory DESTOMBES
Daniel SALLES
Amalia QUINTON

Suppléants excusés

Céline AUGER
Danielle RANCY
Françoise BERNARD
Marie-Françoise CHOFFRUT
Maurice DESCHAMPS
Karine SOLOIS
Julien LACOUR
Cédric MEYNIER

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants
10	7				7

Autre présent : A. GRUZELLE, Coordinateur de projet de l'Ecopôle du Val d'Allier

Le Président du SEAT, JPB, demande si des remarques sont formulées sur le PV du dernier Comité Syndical qui a eu lieu le 15 mars 2023. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est donc accepté à l'unanimité des membres présents.

Le Président ouvre ensuite la séance en rappelant l'ordre du jour :

- 1. Budget**
 - a. Maquette budgétaire SEAT 2023
 - b. Vote du budget - **Délibération**
- 2. Point de trésorerie**
 - a. Situation du compte
 - b. Subventions
- 3. Affaire et organisation interne**
 - a. Accueil de stagiaires 2023
 - b. Droit de préemption
- 4. Points sur les projets et travaux en cours**
 - a. Aménagement Champmot
 - b. Edition des Ecopolys 2023
 - c. Projet gouvernance de l'Ecopôle du Val d'Allier
- 5. Informations diverses**
 - a. Nouveaux supports de communication
 - b. Programme d'animations 2023

I. BUDGET

A. Maquette budgétaire SEAT 2023

Le coordonnateur de projets de l'Ecopôle du Val d'Allier indique que le rapport d'orientation budgétaire déjà transmis le 15 mars a été communiqué une nouvelle fois avec l'invitation à participer à ce Comité Syndical. Il en est de même pour la maquette budgétaire qui n'a pas été modifiée depuis sa présentation lors de la dernière séance.

Les dépenses de fonctionnement sont revues en détail avec notamment les dépenses de personnel, les frais de structure, de bureautique et administratif, celles liées à la gestion et l'entretien de l'ENS ainsi que celles correspondantes aux actions de communication, aux animations et à l'organisation de l'évènementiel annuel de l'Ecopôle.

J-P. BUCHE, énumère les **dépenses de fonctionnement** inscrites aux différents comptes en reprenant le tableau ci-après.

Code	Libellé	BP2022	BP2023
002	Résultat de fonctionnement reporté		
002	Résultat de fonctionnement reporté	-54 256,52	- 68 254,87
TOTAL	Chapitre 002	-54 256,52	- 68 254,87
011	Charges à caractère général		
60611	Eau et assainissement	/	3000,00
60612	Energie - Electricité	2 000,00	2500,00
60622	Carburants	200,00	100,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	400,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1500,00
60633	Fournitures de voirie	100,00	200,00
60636	Vêtements de travail	492,48	400,00
6064	Fournitures administratives	350,00	350,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	1000,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	1550,00
6135	Locations mobilières	200,00	200,00
615221	Bâtiments publics	1 000,00	800,00
615231	Voiries	900,00	1000,00
615232	Réseaux	/	500,00
6156	Maintenance	300,00	300,00
6161	Multirisques	930,00	1000,00
617	Etudes et recherches	1 500,00	/
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2000,00
6228	Divers	73 825,00	77520,28
6231	Annonces et insertions	500,00	300,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	800,00
6241	Transports de biens	200,00	400,00
6256	Missions	700,00	500,00
6257	Réceptions	200,00	350,00
6262	Frais de télécommunications	700,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	/
6281	Concours divers (cotisations)	900,00	2296,00
6284	Redevances pour services rendus	100,00	200,00
6288	Autres	7 000,00	8500,00
63512	Taxes foncières	5 000	3500,00
TOTAL	Chapitre 011	105 697,48	111 766,28

En comparaison avec le BP 2022, les dépenses prévues en 2023 en ce qui concerne les charges à caractère général restent sensiblement identiques en section fonctionnement. Le résultat de fonctionnement reporté est toujours dû au décalage dans la perception des subventions. Les prévisions en dépenses de personnel sont également équivalentes suite au recrutement d'une chargée de communication à temps partiel en 2022 et jusqu'à fin 2023 (financé par le concours de la Fondation de France) avec néanmoins une légère diminution.

Quelques remarques et demandes sont formulées par les membres du conseil syndical présents :

D. SALLES demande si les nouvelles dépenses prévues sur le compte « 60612 » énergie/électricité sont dues à la hausse du prix de l'énergie.

JPB répond que ce l'inscription de ces dépenses sont liées au développement du projet agricole et l'installation de compteur et non une conséquence de l'inflation.

P. BRUHAT fait remarquer que les dépenses liées aux taxes foncières (compte « 63512 ») qui vont logiquement de pair avec les acquisitions foncières ne sont plus négligeable pour le projet de l'Ecopôle.

J-L DAVENNE reprend chaque ligne de compte qui évoluent en fonctionnement entre 2022 et 2023 et en demande les raisons.

Le coordonnateur de projets de l'Ecopôle du Val d'Allier apporte des précisions sur les raisons qui conduisent à faire diminuer certaines dépenses prévisionnelles comme au compte « 6184 » (formation du personnel) ou au contraire à en augmenter d'autres comme celle du compte « 6281 » pour l'adhésion à de nouveaux réseaux (avec formations potentielles incluses).

De même au compte « 6288 », plus de prestations d'animation sont prévues en 2023 qu'en 2022 dans le cadre du projet d'accueil et de sensibilisation des publics (dépenses qui font correspondre plus de recette pour l'opération).

Sont prévues **en recettes de fonctionnement**, la perception des subventions correspondantes à plusieurs dossiers LEADER, à un reliquat de 2019 lié au financement du FEDER-Région dans le contrat territorial 2015-2020 ainsi qu'au financement des actions annuelles de gestion de l'ENSIL par le CD63 et des actions du nouveau contrat territorial co-financées par l'AELB.

Code	Libellé	Propositions 2023
013	Atténuations de charges	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	500
TOTAL	Chapitre 013	500
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1500
70632	Redevances et droits des services à caractère de loisirs	1500
TOTAL	Chapitre 70	3000
74	Dotations et participations	
74718	Autres	11110,38
7473	Départements	35520,00
74751	GFP de rattachement	58500,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	132490,77
7478	Autres organismes	10000,00
TOTAL	Chapitre 74	247621,15
75	Autres produits de gestion courante	
752	Revenus des immeubles	1660,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1000,00
TOTAL	Chapitre 75	2660,00
77	Produits exceptionnels	50,00
TOTAL	RECETTES	253 831,15

Les dépenses d'investissement liées aux axes de développement de projets de l'EVA sont également commentées en se référant aux grands axes du projets de l'Ecopôle du Val d'Allier :

- Axe « Biodiversité/Environnement »
- Axe « Agricole »
- Axe « Vivre ensemble et enjeux sociétaux »
- Axe « Eco valorisation du site »

Sont proposées d'être inscrites au BP 2023, les opérations suivantes :

- « espace test agricole » : l'équipement du site en une base de vie en bois pour une famille de gardien (RAR dossier de subvention DETR qui s'élève à 55135 € HT) ;
- « contrat territorial val d'allier alluvial » : le financement d'une étude pour l'évaluation et le suivi de la fréquentation et des usages du site (RAR), les acquisitions foncières, la restauration écologique et le suivi naturaliste des indicateurs biologiques de l'ENSIL (dont « RAR »), une étude du bassin hydro-topographique de l'Ecopôle ;
- « Ferme Agroécologique Expérimentale et Pédagogique » : suite au dépôt d'un dossier LEADER en 2020 pour l'aménagement structurant de l'Ecopôle et le développement d'activités agricoles, concrétisé par un marché de travaux à tranche optionnelle décidée en 2022, les aménagements prévus au plan guide dont la création d'un atelier partagé et d'un espace de lavage de légumes ;
- « Opération financière - OPFI » : emprunt moyen terme à 10 ans (2ème annuité - 2023) : 9846,76€.

Code	Libellé		BP 2023	Restes à réaliser votés N-1
022018	Espace test agricole			
21	Immobilisations corporelles			
	2128	Autres agencements et aménagements	69 104,00	75 000,00
	TOTAL	Chapitre 21	69 104,00	75 000,00
TOTAL		Opération 022018	69 104,00	75 000,00
111	Contrat territorial			
20	Immobilisations incorporelles			
	2031	Frais d'études	5100	13530
	TOTAL	Chapitre 20	5100	13530
21	Immobilisations corporelles			
	2111	Terrains nus	10 000,00	
	2128	Autres agencements et aménagements	30 365,00	
	2188	Autres immobilisations corporelles		
	TOTAL	Chapitre 21	40 365,00	
TOTAL		Opération 111	45 465,00	13 530,00
201901	Aménagement ferme expérimentale			
21	Immobilisations corporelles			
	2128	Autres agencements et aménagements	149 787,55	
	TOTAL	Chapitre 21	149 787,55	
TOTAL		Opération 201901	149 787,55	
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES			
16	Emprunts et dettes assimilées			
	1641	Emprunts en euros	9 846,76	
	TOTAL	Chapitre 16		
	041	Opérations patrimoniales		
TOTAL		Opération OPFI		
TOTAL		DEPENSES	316 647,57	88 530,00
				405 177,57

Les recettes d'investissement présentées ci-dessous sont liées aux opérations subventionnées précitées :

- ETA (taux de subvention de 70 à 80 % HT),
- CTVA (taux de subvention 70 à 80 % HT)
- FAE (taux de subvention 80% HT).

B. Vote du budget – Délibération

Monsieur le Président expose le budget primitif 2023 :

• Dépenses de fonctionnement

Code chapitre	Libellé	Propositions (BP) 2023 - euros
002	Résultat de fonctionnement reporté	68 254,87
011	Charges à caractère général	111 766,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	72 870
65	Autres charges de gestion courante	540
66	Charges financières	400
Total général		253 831,15

• Recettes de fonctionnement

Code chapitre	Libellé	Propositions (BP) 2023 - euros
013	Atténuation de charges	500
70	Produit de services, du domaine et ventes diverses	3000
74	Dotations et participations	247621,15
7477	Budget communautaire et fonds structurels	11110,38
7478	Autres organismes	10000
74718	Autres	132490
7473	Départements	35520
74751	GFP de rattachement	58500
75	Autres produits de gestion courante	2660
77	Produits exceptionnels	50
Total général		253 831,15

• Dépenses d'investissement

Opération	Libellé	Propositions (BP) 2023 - euros	RAR
022018	Espace test agricole	69104	75000
111	Contrat Territorial	45465	13530
201901	FAE	149 787,55	
OPFI	Emprunt et dettes assimilées	9846.76	
TOTAUX		316 647,57	88530
Total général		405 177,57	

• Recettes d'investissement

Opération	Libellé	Propositions (BP) 2023 - euros	RAR
012019	Contribution EPCI	12 000	
022018	Espace test agricole	17117	51000
111	Contrat Territorial	54558,48	44806,19
201901	FAE	100210,40	
OPFI	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	125 485,50	
TOTAUX		309 371,38	95 806,19
Total général		405 177,57	

Après avoir oui l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à l'unanimité de valider le budget tel que présenté.

II. TRESORERIE ET DOSSIERS DE SUBVENTION

A. Situation du compte de trésorerie

Au 12/04/2023, la situation du compte montre un état de 89 518,62 €.

A noter que deux subventions ont été perçues en mars 2023, à savoir celle pour l'actualisation du plan de gestion LEADER (50 000 euros) et celle de l'AELB pour les acquisitions foncières de petites parcelles fin 2022.

B. Subventions

A été rappelé le reste à percevoir des subventions sur dépenses faites dans les deux sections du budget.

Dépenses faites		Recette à percevoir	
	ENSIL	Plan de gestion 2022 CD63	19920
		Plan de gestion 2021 LEADER	10247,6
		Plan de gestion 2021 LEADER	17430
	Autre	Reste dépense 500€ à faire	5228,67
		Ecopolys 2022 LEADER	
Total		Total	52 826,27 €

Dépenses		Recette	
Plan de gestion ENSIL		Plan de gestion 2022 CD63	6046
		Plan de gestion 2021 LEADER	7 658,44
		Plan de gestion 2022 LEADER	2980,25
	<i>Part de dépense faite</i> 6420	Etude fréquentation LEADER	13 185,28
		Région FEDER 2019	55 133
Aménagement Champmot		LEADER	7 166,26
Total		Total	92 169,23€

III. ORGANISATION ET AFFAIRES INTERNES

A. RH : a été présenté l'accueil des deux stagiaires arrivées au SEAT en avril 2023 sur des missions de communication et d'animation.

B. Stratégie foncière

Dans le cadre du périmètre ENS validé par le CD63, est recherchée la mise en place du droit de préemption par le SEAT en lien la commune de La Roche Noire et en partenariat avec l'EPF dans le cadre d'acquisitions foncières ciblées. Le coordonnateur de projets explique que des démarches ont été entreprises dans ce sens avec le service « milieux naturels » du CD63 en prévision d'une décision prise en comité de labélisation de site.

IV. POINT D'INFORMATION PROJETS EN COURS

A - Travaux de la zone agricole Champmot

► Plantation de haies achevée en avril 2023

Concernant le lot « aménagement extérieur », suite à l'achèvement des plantations de haies, seront réalisés la construction d'un poulailler mobile, la confection et la pose de perchoirs (prédateur/auxiliaire de culture) et le creusement d'une mare de quelques mètres carrés à proximité immédiate de l'espace dédié à l'activité maraîchère de l'Écopôle (titulaire du lot du marché : régie de territoire).

► Construction d'un atelier partagé et d'une station de lavage de légumes

La période de travaux est de mars à juin 2023 dans le cadre d'un financement LEADER à hauteur de 80 % des dépenses HT. Concernant l'autorisation urbanisme, le PC déposé est accepté et affiché sur site (titulaire du lot construction du marché de travaux : association d'architectes Rural Combo).

► Base de vie du gardien

Les travaux ont lieu d'avril à mai 2023. Concernant l'autorisation urbanisme, le PC a été déposé en janvier 2023 avec un délai supplémentaire au 3 mai suite à une demande de pièces complémentaires (prestataire : Martin Delarue – architecte lauréat concours « habitat léger »). Le projet est financé par la DETR avec une aide complémentaire CD63 et Billom co (80%).

JPB précise que pour cette opération un permis précaire a été accordé par le service instructeur d'urbanisme dans l'attente de la validation du secteur STECAL définit dans le cadre de la modification du PLUiH de Billom co.

► Une demande de devis a été formalisée pour la réfection de la halle agricole avec une proposition s'élevant à 25 827,12 € pour la sécurisation et la remise en état du bâtiment à l'identique. Cette restauration du bâtiment partiellement brûlé pourrait être faite grâce à la signature d'un avenant au marché de travaux avec le titulaire « Rural Combo » (lot construction : 107 528,4€ et un avenant équivalent à 24% du marché de travaux en cours), sous réserve que le SEAT perçoive l'indemnité prévue de l'assurance.

B – La fête de l'Ecopôle du Val d'Allier

Le programme partiellement dressé est annoncé pour du 8 au 10 septembre 2023 :

Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> - Journée grand public et invitation des écoles du territoire à participer - Invitation des élus, partenaires gestionnaires et financiers de l'Ecopôle du Val d'Allier autour d'un apéritif pour une visite de site et l'inauguration des constructions de l'espace Champmot
Samedi	<ul style="list-style-type: none"> - Marché de producteurs et d'artisans locaux, stands des partenaires - Fête des associations - Animations gratuites toute la journée - Spectacle gratuit et ouvert à tous - Apéritif offert par la mairie
Dimanche	Des animations gratuites et pour tous

La mise à jour des informations se fera sur le site internet de l'Ecopole du Val d'Allier : <https://ecopolevaldallier.fr/a-voir-a-faire/animations/>.

C – La Projet de gouvernance partagée de l'Ecopôle du Val d'Allier

Pour rappel, le 1er séminaire a eu lieu en mars et a vu une bonne participation des techniciens et de quelques élus du territoire. Le 2ème séminaire aura lieu le mercredi 27 avril avec notamment la définition collective de la raison d'être du projet : rassembler et permettre aux acteurs qui le souhaitent de faire vivre le projet de l'EVA et son territoire en expérimentant une nouvelle gouvernance ...".

Le 3e séminaire aura lieu le mercredi 7 juin.

D – Etude de la fréquentation PREVA

Un rapide éclairage a été donné sur la restitution de l'étude de fréquentation menée par le SEAT en partenariat avec le centre de recherche en géographie LOTERR.

V. DIVERS

Le coordonnateur de projets de l'Ecopôle du Val d'Allier décrit brièvement les nouveaux supports de communication en cours de création en interne qui seront finalisés les prochains mois ainsi que le programme d'animations qui est programmé pour 2023.

P. BRUHAT annonce que la balade pédestre organisé par la mairie de La Roche Noire mobilise cette année 45 bénévoles sur la commune et cheminera par l'Ecopôle du Val d'Allier.

Date du prochain comité syndical

Mercredi 14 juin 2023 – à partir de 18h

Autres dates de réunion/groupe de travail : restitution étude PREVA 18 avril 2023, séminaires GEVA 27 avril et 7 juin 2023, Ecopolys en septembre